

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI)
AUPRES DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE CATTENOM

RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2020

Selon la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.

L'activité de la CLI de Cattenom en 2020 est présentée selon les axes suivants :

1. Les réunions de la CLI de Cattenom
 - a) Réunion du 28 avril
 - b) Réunion du 5 novembre
2. Le suivi des activités du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom
 - a) Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE déclarés par l'exploitant
 - b) Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)
3. L'information du public
 - a) Lettre d'information semestrielle
 - b) Page dédiée à la CLI sur le site internet du Département de la Moselle
4. Autres activités
 - a) Réunion DAC Cigéo
 - b) Groupe de travail des CLI transfrontalières
 - c) Réalisation d'un guide des bonnes pratiques des CLI
 - d) Conférence des Présidents de CLI (ANCCLI)
 - e) Groupe de travail ANCCLI sur le budget des CLI
 - f) Réunions des chargés de mission CLI
 - g) Formation ANCCLI sur l'accès aux informations et aux documents juridiques
 - h) Journée de partage de connaissances sur les événements significatifs (IRSN-ANCCLI)
 - i) Participation aux réunions du bureau, au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de l'ANCCLI
 - j) Débat public PNGMDR
 - k) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI

1. Les réunions de la CLI

En raison de l'épidémie de COVID-19, les 2 réunions de l'année n'ont pas pu se tenir. Des documents portant sur les sujets à l'ordre du jour ont été transmis aux membres de la CLI et mis en ligne sur le site internet de la CLI.

a. Documents mis en ligne suite à l'annulation de la réunion du 30 juin 2020

La CLI a souhaité informer les citoyens des actualités liées à la production d'électricité du CNPE de Cattenom au cours du premier semestre de l'année. Trois présentations ont été mises en ligne sur la page internet de la CLI. Elles concernent les sujets suivants :

- la campagne d'arrêts de 2020,
- l'événement de niveau 1 lié à la détection d'anomalies au niveau de certains systèmes de fixation de robinets de circuits de sauvegarde des installations de Cattenom (déclaration à l'ASN le 12 mars 2020), et
- l'évolution de la décision de l'ASN des limites annuelles associées aux rejets de sodium et chlorures issus du traitement biocide, cuivre et zinc.

b. Documents mis en ligne suite à l'annulation de la réunion du 5 novembre 2020

De la même manière que pour la réunion de juin, les présentations prévues ont été mises en ligne :

- Bilan de la campagne d'arrêts 2020 du CNPE de Cattenom (unités de production 2 et 4)
- La mise en service des diesels d'ultime secours
- Evénements de niveau 1 sur l'échelle INES liés :
 - à la détection tardive d'un écart de mesure sur le débit d'eau du circuit primaire de l'unité de production n°2 (déclaration à l'ASN le 20 juillet 2020)
 - dépassement du délai de réparation de cartes électroniques sur l'unité de production n°3 (déclaration à l'ASN le 1^{er} septembre 2020)
 - à l'indisponibilité d'une pompe d'alimentation en eau de secours sur l'unité de production n°2 (déclaration à l'ASN le 15 septembre 2020)
- Suivi de l'opérationnalité du PPI du CNPE de Cattenom, postérieurement à son approbation fin 2019
- Présentation de l'échelle ARIA pour la cotation des événements accidentels « non nucléaires » ayant un impact environnemental
- Information sur la situation de la centrale suite à la COVID-19 et mesures de précautions prises
- Modalités d'inspections à distance déployées pendant la période de confinement
- Capacité de production du CNPE en lien avec les épisodes de canicule / sécheresse

Ont également été mis en ligne les rapports rapport d'activité et budgétaire pour 2019 ainsi que le programme d'activité et de budget pour 2021.

2. Le suivi des activités du CNPE de Cattenom

Le suivi des activités du CNPE de Cattenom est assuré sur la base des informations et des documents communiqués au secrétariat de la CLI par l'exploitant (EDF) et par l'ASN.

a. Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE et déclarés par l'exploitant

La CLI est directement informée par l'exploitant de tous les événements qu'il déclare à l'ASN.

En 2020, la centrale a déclaré 36 événements significatifs sûreté de niveau 0 sur l'échelle INES qui compte 7 échelons et 4 événements de niveau 1.

Par ailleurs, EDF a déclaré au niveau national des événements sûreté dit « génériques », c'est-à-dire qui concernent plusieurs centrales nucléaires françaises dont Cattenom : 9 de ces événements sont de niveau 0, 1 événement est classé au niveau 1 et 1 événement est classé au niveau 2. Les événements génériques ne sont pas présentés lors des réunions de la CLI.

Enfin, la centrale de Cattenom a déclaré 12 événements significatifs radioprotection de niveau 0, 5 événements significatifs environnement et 3 événements significatifs transport.

Les informations au sujet des événements sûreté sont systématiquement diffusées aux membres de la CLI dès le niveau 1 sur l'échelle INES. Elles sont ensuite mises en ligne sur la page de la CLI de Cattenom du site du Département, en français et en allemand.

b. Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'ASN

Chaque année, l'ASN propose aux membres de la CLI de participer en tant qu'observateurs aux inspections qu'elle organise sur le site de Cattenom.

En 2020, 23 inspections ont été menées par l'ASN sur le site de la centrale de Cattenom, dont 4 inopinées. Certaines se sont faites sur plusieurs jours, notamment celles organisées à distance ou en mixte distance/terrain, cette modalité autorisant un déroulé décomposé.

Il n'y a pas eu d'accompagnement d'une inspection par un membre de la CLI en 2020.

3. L'information du public

a. Lettre d'information annuelle

Depuis 2012, la Lettre de la CLI paraît semestriellement, afin de répondre à la demande d'information des populations environnantes. L'ASN finance la réalisation et la diffusion de la Lettre de la CLI de Cattenom depuis sa création en 2008.

Le Département de la Moselle a poursuivi sa diffusion papier limitée de la Lettre aux communes et aux EPCI du PPI élargi à 20 km, ce qui permet de maintenir le budget à

l'équilibre. Les coûts de réalisation et de diffusion des deux Lettres se sont élevés à 13 750 € en 2020.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°21 s'est réuni par visioconférence le 26 juin 2020. Malgré l'absence de réunion au premier semestre, il est apparu important aux membres du comité de rédaction de la Lettre de la CLI de diffuser malgré tout de l'information aux populations sur les sujets d'actualité.

La Lettre de la CLI n°21 comporte un éditorial évoquant la crise de la COVID-19 et les conséquences pour la CLI (annulation de la réunion du premier semestre, le maintien du lien avec les membres, avec les partenaires de la CLI), un premier article sur le faible taux de retrait des comprimés d'iode dans la zone élargie du PPI à 20 km, un article portant sur l'évaluation et le bilan sûreté de la centrale de Cattenom par l'ASN, et un point sur les mesures prises par le CNPE pendant la crise COVID-19 ainsi que la méthode de l'ASN pour maintenir ses inspections à distance du site. L'enjeu consistait à expliquer les mesures prises pendant la crise pour protéger la santé des salariés et la sûreté des installations.

La lecture de la Lettre se poursuit par un article sur les raisons du dépassement du taux de légionelles et les mesures prises pour y remédier, ainsi qu'une rubrique « le chiffre » : portant sur la campagne d'arrêts de réacteurs de la centrale en 2020 (sujet : nombre d'activités du programme de maintenance de l'unité de production n°2).

En dernière page, les lecteurs ont pu découvrir un descriptif de l'évènement de niveau 1 lié à la détection d'anomalies au niveau de certains systèmes de fixation de robinets de circuits de sauvegarde des installations de Cattenom, déclaré le 12 mars 2020, ainsi qu'un encart sur la fermeture de Fessenheim et l'annonce des travaux de concertation à venir sur les 4^e visites décennales des réacteurs de Cattenom. Une illustration de l'échelle ARIA complète la lecture.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°22 s'est tenu le 5 novembre 2020, également par visioconférence.

La Lettre de la CLI n°22 contient un éditorial sur la mise en service des Diesels d'Ultime Secours, un article sur le bilan de la campagne d'arrêts 2020 du CNPE de Cattenom, un article sur la capacité de production du CNPE en lien avec les épisodes de canicule et de sécheresse, un article et la rubrique « le chiffre » sur le suivi de l'opérationnalité du PPI du CNPE de Cattenom, postérieurement à son approbation fin 2019, un article sur les 3 événements de niveau 1 déclaré à l'ASN depuis juillet 2020, la présentation de l'échelle ARIA. Enfin, un encart a été rédigé sur au sujet de la prise de fonction du nouveau Directeur du CNPE de Cattenom. Un carnet noir a été inséré, annonçant la disparition de deux membres de la CLI, Monsieur Marcel PHILIPPON (Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques) et le Dr. Bernard PY (Président de l'Association pour la Sauvegarde de la Vallée de la Moselle).

La Lettre d'information de la CLI n°21 a été diffusée au cours de la semaine du 28 septembre au 4 octobre 2020, et le numéro 22 lors de la semaine allant du 28 décembre au 31 décembre 2020, en version papier aux membres de la CLI, aux mairies et EPCI du périmètre PPI de 10 km, pour mise à disposition du public. Une diffusion électronique a par ailleurs été assurée via la page Facebook du Département de la Moselle et via la page internet de la CLI.

b. Page dédiée à la CLI sur le site internet du Département de la Moselle

La page dédiée à la CLI de Cattenom sur le site internet du Département de la Moselle a été activée en octobre 2011.

Cette page présente le fonctionnement, les missions et les moyens d'action de la CLI. La composition des membres de la CLI y est également disponible.

Il est rappelé que la Lettre de la CLI a pour objectifs de répondre aux questionnements des populations avoisinant la centrale, de présenter une information compréhensible et indépendante et de diffuser les bonnes pratiques en cas d'incident. Les Lettres de la CLI sont consultables et téléchargeables en format électronique en français et en allemand (depuis la Lettre n°6) sur la page CLI du site internet du Département de la Moselle.

Depuis 2013, une rubrique « point sûreté » liste désormais les événements sûreté intervenus au CNPE à partir du niveau 1 de l'échelle INES.

4. Autres activités

a) Réunion Demande d'Autorisation de Création (DAC) Cigéo

Lors de l'expertise par l'IRSN du Dossier d'Options de Sûreté (DOS) de Cigéo en 2016-2017, une démarche nouvelle d'ouverture à la société civile a été menée par l'IRSN. Elle a consisté en la création d'un groupe d'échange avec des membres de l'ANCCLI, du CLIS de Bure, de la Conférence des citoyens du débat public de 2013 sur Cigéo et d'experts non institutionnels de WISE-Paris.

Cette démarche expérimentale a été suivie par des chercheurs en sciences humaines et sociales, afin d'en tirer des enseignements sur les méthodes d'interactions.

C'est sur la base de cette expérience que l'ANCCLI, le CLIS de Bure et l'IRSN proposent désormais des échanges relatifs à la Demande d'Autorisation de Création (DAC) de Cigéo.

Ce groupe d'échanges techniques avec les acteurs de la société civile a pour objectif d'identifier ses questionnements et les controverses, afin que l'IRSN, expert public, prenne en compte ces attentes dans son expertise. Ce travail permettra d'assurer une continuité essentielle de l'implication de la société civile entre le DOS et la DAC de Cigéo.

M. Guy BLEY, Haut-Commissaire adjoint à la Protection Nationale du Grand-Duché de Luxembourg, accompagné de M. Jean-Claude THIRY, Ingénieur nucléaire auprès de la Division Radioprotection de la Direction de la Santé du Grand-Duché ont participé à une réunion du groupe le 30 janvier à Paris.

b) Groupe de travail des CLI transfrontalières

Ce groupe de travail se réunit depuis 2013 pour évoquer des sujets communs aux CLI proches d'une frontière.

L'ANCCLI a souhaité réaliser un livre blanc sur le sujet enjeux transfrontaliers de la gestion accidentelle et post-accidentelle des accidents nucléaires. Grâce à l'outil PEP, Mutadis a accompagné le groupe de travail tout au long de l'année, et notamment lors de plusieurs réunions : une réunion de lancement le 11 février en présentiel à Paris, puis des ateliers de réflexion en visioconférence les 27 mai, 29 mai, 3 juin et 30 juin, suivis d'une restitution le 8 octobre, lors de laquelle 13 recommandations ont été discutées.

M. Roger SPAUTZ (Greenpeace Luxembourg), M. Daniel TROUILLOT (CFE-CGC) ainsi que la Préfecture et la chargée de mission de la CLI de Cattenom ont participé à ce travail.

Le Livre Blanc a par ailleurs été présenté par la Secrétaire de la CLI de Cattenom, à la demande de l'ANCCLI, lors de la Conférence annuelle des CLI, à l'occasion de l'atelier sur le thème du post-accident nucléaire.

c) Réalisation d'un guide de bonnes pratiques des CLI

Le 12 février s'est tenue une première réunion entre chargés de mission CLI, dont Mme Anne-Laure MACLOT, pour constituer un recueil de bonnes pratiques pour les CLI. Une première fiche sur les réunions publiques avait été rédigée en 2017, avant que la démarche ne soit mise en pause. Avec l'arrivée de nouvelles Mairies dans le PPI et par conséquent de nouveaux membres dans les CLI, la démarche a été réactivée dans le but de parvenir à un document finalisé qui concernera différentes thématiques (participation aux exercices de crise, réalisation d'un règlement intérieur, réalisation d'un diaporama dans le cadre d'une réunion publique etc.) L'agence de communication CASSIOPPE a assisté l'ANCCLI dans cette entreprise.

d) Conférence des Présidents de CLI (ANCCLI)

Suite à l'atelier de réflexion sur le futur de l'ANCCLI, organisé dans le cadre du renouvellement du bureau de l'ANCCLI en septembre 2017, une journée d'échanges à l'intention des Présidents de CLI sur l'évolution des rôles des CLI et de l'ANCCLI a été organisée à l'Assemblée des Départements de France le 9 avril 2019.

Les défis concernaient à la fois l'implication des acteurs du territoire, les conditions pour les CLI d'analyse des enjeux de sûreté et de transparence nucléaire, mais aussi les synergies possibles entre les CLI ou encore le renouvellement intergénérationnel de la fonction sociétale d'information et de vigilance sur la sûreté. 20 recommandations ont été formulées, portant sur le fonctionnement quotidien des CLI, la formation et la montée en compétences des CLI, ainsi que l'information du public et des acteurs locaux.

L'ANCCLI a organisé la deuxième édition de son séminaire des Présidents de CLI en 2020.

Ce séminaire visait à faire le point sur la mise en œuvre des axes développés lors du séminaire de 2019 (fonctionnement quotidien des CLI, formation, montée en compétence). Consultez les actes du séminaire de 2019 : <https://www.anccli.org/les-publications/> et d'échanger pour élaborer des réponses concrètes au thème principal du séminaire, à savoir, « Comment mieux faire connaître la CLI, acteur de confiance du territoire auprès du grand public ? ».

Cet événement s'est déroulé en plusieurs étapes, notamment en raison de l'épidémie de COVID-19, empêchant, au moment de la préparation par visioconférence au printemps, à laquelle a participé la CLI de Cattenom, de prévoir avec certitude des réunions en présentiel.

Ainsi, plusieurs rencontres de préparation, ont eu lieu par visioconférence à l'automne :

- une plénière de lancement a été organisée le 9 octobre pour partager les réussites et difficultés des CLI et pour examiner les conséquences des évolutions réglementaires (loi TECV de 2015, extension du périmètre des PPI, impact de la crise sanitaire

COVID-19, enquêtes publiques). La Vice-Présidente de la CLI de Cattenom y a exposé les nouveautés réglementaires pour la CLI de Cattenom, et la manière dont elle perçoit son mandat au sein de la CLI, ses motivations et les aspects délicats dans l'exercice de ses responsabilités (notamment dans un contexte transfrontalier).

- 3 ateliers se sont tenus les 19 et 20 novembre pour échanger sur le fonctionnement des CLI, la formation, et la montée en compétence des CLI.
- une plénière de mise en commun des résultats et réflexions des ateliers thématiques s'est déroulée le 4 décembre 2020.

Une deuxième partie de ce séminaire se tiendra à Paris sous la forme d'une journée en présentiel à la fin du 1er semestre 2021. Cette journée permettra de croiser l'expérience des Présidents renouvelés et des nouveaux Présidents de CLI ainsi que de partager ces expériences avec les nouveaux membres de CLI.

La Vice-Présidente de la CLI a contribué à la construction du programme, accompagnée de M. Daniel TROUILLOT, représentant de l'Union départementale CFE-CGC de la Moselle, et de la Secrétaire de la CLI.

e) Groupe de travail ANCCLI sur le budget des CLI

En réponse à la demande formulée par quelques CLI lors de l'Assemblée Générale de l'ANCCLI, en novembre 2019, le Conseil d'Administration de l'ANCCLI a décidé de créer un groupe de travail dédié au budget des CLI. L'objectif de ce groupe de travail était de faciliter les relations des CLI avec les institutions les finançant.

A l'issue d'une réunion par visioconférence le 18 mai 2020, il a été proposé qu'une rencontre soit organisée entre les services financiers de l'ASN et quelques représentants de ce GT. Cette réunion a notamment été l'occasion d'insister sur la nécessité d'une meilleure information des CLI au sujet des modalités d'obtention de subventions complémentaires à leur budget initial (le plus tôt possible dans l'année) et sous quelles conditions.

f) Club des chargés de mission CLI

Une visioconférence pendant la période de la COVID-19 s'est tenue le 26 mai 2020, et a permis aux chargés de mission des CLI partout en France d'échanger sur leur actualité et leur manière de gérer la situation de confinement. Il s'avère que les CLI n'ayant pas encore tenu leur première réunion de l'année avant le confinement, n'ont pas organisé de réunion en présentiel avant le second semestre. Le Secrétaire de la CLI de Cattenom a participé à cet échange.

Elle a également participé à la deuxième visioconférence portant sur les possibilités de formation (12 octobre) et à la troisième ayant pour objet de répondre à des questionnements multiples des chargés de mission CLI sur le fonctionnement quotidien (quelles personnalités qualifiées intégrer dans les CLI, quelle diffusion des comptes rendus de réunion, des newsletters...). Cette dernière visioconférence s'est déroulée le 18 décembre 2020.

g) Formation ANCCLI sur l'accès aux informations et aux documents juridiques

Les chargés de mission des CLI ont reçu une formation sur le droit des CLI dans l'accès à l'information environnementale détenue par les exploitants nucléaires par un Maître de

conférences en droit public à l'Université de Picardie Jules Verne. Elle s'est tenue le 16 juin 2020 par visioconférence. La Secrétaire de la CLI de Cattenom a suivi cette formation.

h) Journée de partage de connaissances sur les événements significatifs (IRSN-ANCCLI)

L'ANCCLI et l'IRSN ont organisé le 23 juin 2020 une journée visant à partager les pratiques et connaissances des différents acteurs concernant l'information et l'analyse des événements significatifs déclarés par les exploitants aux autorités. Les objectifs consistaient à accompagner la montée en compétence de la société civile sur ce sujet, mais également de mieux comprendre les attentes et les besoins des CLI.

Dominique FRIEDRICH-MUGERLI, représentant le Directeur Général des Services Départementaux, ainsi que le Lieutenant-Colonel Smith du SDIS Moselle y ont assisté par visioconférence.

i) Participation aux réunions du bureau, au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de l'ANCCLI

Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, en sa qualité de Trésorière adjointe de l'ANCCLI, a participé au Conseil d'administration (CA) de l'ANCCLI le 3 avril, au CA extraordinaire du 19 mai organisé en raison de l'épidémie de COVID-19, et à la réunion de bureau du 6 octobre. Toutes ces réunions se sont tenues en visioconférence.

Par ailleurs, elle a participé à l'Assemblée Générale de l'ANCCLI qui s'est tenue en 2 parties, la première le 25 novembre sur le bilan d'activité et budgétaire de l'année (voir site ANCCLI : <https://www.anccli.org/> ; la 2^e partie le 8 décembre 2020 portant sur le retour d'expériences de l'incendie de l'entreprise Lubrizol à Caen. La secrétaire de la CLI était également présente.

Parmi les activités de l'ANCCLI sur l'année écoulée, ont été évoqués notamment les moments forts, à savoir le séminaire des Présidents de CLI, les webinaires sur les événements significatifs sûreté et sur les 4^e réexamens de sûreté des réacteurs 900 de MWe, la réalisation d'un guide d'accueil à l'attention des nouveaux membres de CLI (dans le cadre de l'extension du PPI à 20 km), la réalisation de 3 livres blancs (sur les piscines d'entreposage du combustible, sur le démantèlement et sur les enjeux transfrontaliers de situations post-accidentelles), et deux vidéos de communication réalisées pour célébrer les 20 ans de l'ANCCLI.

j) Débat public PNGMDR

Suite au débat public qui s'est tenu en 2019 dans le cadre de l'élaboration de la cinquième édition du plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR), les grandes orientations annoncées en février 2020, doivent être déclinées, à l'aide d'une concertation nationale.

Sous l'égide de garants indépendants nommés par la Commission nationale du débat public, cette concertation permettra de poursuivre le dialogue en vue de formaliser la nouvelle version du PNGMDR, qui sera ensuite soumise à consultation électronique avant son adoption définitive prévue en 2021.

Quatre réunions de concertation ont été organisées sur des thématiques de la concertation pour lesquelles le public a montré des attentes particulières dans le cadre du débat public.

Des membres de la CLI de Cattenom ont participé par visioconférence à la réunion sur la prise en compte des enjeux territoriaux et environnementaux dans le PNGMDR, le 16 novembre 2020, sous forme de webinaire :

- Mme Katia MULLER, Conseillère Départementale du canton de Bouzonville,
- le Lieutenant-Colonel SMITH, du SDIS Moselle et
- M. Bruno FAUVIEL, le Président de la Commission Environnement du CESER Grand-Est, représentant Mme RIBAYROL-FLESCH.

La 2e réunion sur la gestion des déchets de très faible activité, qui s'est déroulée le 24 novembre 2020, également sous forme de webinaire, a été suivie par M. Pierre SPACHER (CLVC).

A titre d'information, les deux autres réunions ont porté sur la gestion des déchets haute activité et moyenne activité à vie longue, le 2 décembre 2020, sous forme de webinaire et sur les enjeux de gouvernance du projet Cigéo.

k) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI

Au cours de la semaine du 7 au 11 décembre, la 32^{ème} Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI, s'est tenue en ligne. Mme Rachel ZIROVNIK, Vice-Présidente de la CLI de Cattenom, M. Roger SPAUTZ, représentant de Greenpeace Luxembourg, M. Daniel TROUILLOT, membre de la CGE-CGC, M. Kevin MORIN et Mme Brigitte BECKER de la Préfecture de la Moselle, ainsi que Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI, ont participé à cette conférence.

Chaque jour se tenait une séance, sur les sujets suivants :

- Lundi 7 décembre : Ouverture, les principaux enseignements de la crise COVID-19 en matière d'information ;
- Mardi 8 décembre de 14h00 à 15h30 : Les principaux enseignements de l'incident de LUBRIZOL en matière d'information (dans le cadre de l'Assemblée Générale de l'ANCCLI) ;
- Mercredi 9 décembre matin : Plénière et ateliers sur le post-accident nucléaire (nouveau du CODIRPA et recommandations du Livre blanc des CLI transfrontalières) ;
- Jeudi 10 décembre matin : Concertation de 2019 sur le 4e réexamen périodique de sûreté des réacteurs de 900 MWe : la prise en compte des contributions du public ;
- Vendredi 11 décembre de 10h00 à 11h30 : Clôture, l'évolution du rôle des CLI et temps forts de la semaine.